

Le Département réhabilite la buse Gayant sur le port de Fécamp

Après plusieurs mois de préparation des travaux, le Département de la Seine-Maritime a engagé les travaux de réhabilitation de la buse Gayant sur le port de Fécamp, depuis le mardi 26 mai.

La buse Gayant est un ouvrage souterrain permettant le franchissement de la rivière La Valmont sous la route départementale 925, en rive droite du pont Gayant. La longueur totale de l'ouvrage est de 86 mètres. Il s'agit d'une infrastructure ancienne datant de la fin du 19^e siècle et ayant subi des travaux de renforcement en 1965. La buse présente des signes importants de dégradations dans le conduit ainsi que sur les maçonneries situées en aval et en amont.

Le projet de réhabilitation de la buse Gayant a été étudié conjointement avec les services de l'État et l'Agence de l'Eau Seine Normandie afin de restaurer la continuité piscicole de La Valmont dans le port de Fécamp.



Les travaux, conduits sous la maîtrise d'ouvrage du Département, propriétaire du port de Fécamp, et confiés à l'entreprise VINCI suite à un appel d'offres, portent principalement sur les éléments suivants : la démolition et reconstruction de la tête amont, la réhabilitation de la buse par l'intérieur de l'ouvrage, la démolition et reconstruction de la tête aval, l'équipement de l'ouvrage avec des dispositifs facilitants la continuité piscicole, un équipement anti-braconnage en aval, la protection de pied de la passe à poissons du bassin Freycinet par enrochements.

En phase travaux, des perturbations seront générées sur la circulation aux abords de l'ouvrage et vont nécessiter la mise en place d'une gestion de la circulation par alternat. Ces perturbations s'étendront sur une période de 5 semaines à partir de début juin, pendant laquelle les poids lourds seront déviés de cet itinéraire. L'itinéraire de déviation des poids lourds à l'arrivée de la D925 passe par l'avenue Jean Lorrain, la route de Valmont, la rue du 11 novembre 1918, la rue Gustave Couturier et le boulevard de la République jusqu'au rond-point de la Mâtire et inversement.

Ces travaux, d'une durée de 10 mois, représentent un coût total de 2 447 727 € HT, financés à hauteur de 1 982 659 € par le Département de la Seine-Maritime et de 465 068 € par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.